

Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	7
Représentés	2
Votants	9
Exprimés	7
Pour	2
Contre	5

De la commune SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du 1^{er} octobre 2015

L'an deux mille quinze, le premier octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'Alain BUJADOUX.

Etaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, Mme Michèle ALOUCHY., M. Julien MOURLON, M. Rodolphe MARTIN.

Absents/excusés : Mme Michèle TIXIER GALLAND a donné pouvoir à Madame Isabelle CARTON, M. Frédéric DUPLEIX a donné pouvoir à Monsieur Alain BUJADOUX, M. Pascal REDON, M. Jacques GALLAND

Date de convocation 26 septembre 2015

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : Installation de deux bennes de collecte de déchets verts sur le terrain communal

Vu la demande de la Commune de Bellegarde-En-Marche qui souhaiterait que la Commune de Saint-Silvain-Bellegarde accueille sur son terrain communal deux bennes de collecte de déchets verts (herbes de tonte et branchage),

Vu l'utilisation actuelle du terrain communal par les associations de la Commune de Saint-Silvain-Bellegarde,

Vu les débordements ou salissures que ce genre de dépôt pourrait engendrer,

Considérant que la Commune de Bellegarde-En-Marche dispose, sur son territoire communal, des possibilités d'installation plus appropriées, en particulier avec un quai permettant un accès aux bennes plus facile et plus sûr,

Considérant la solution qui opérerait pour le stationnement des bennes sur le terrain communal de Saint-Silvain-Bellegarde le temps que la Commune de Bellegarde-En-Marche trouve une solution sur son territoire, cette période ne pouvant excéder trois mois,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Silvain-Bellegarde, après en avoir délibéré, à la majorité :

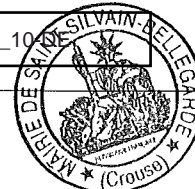
- S'OPPOSE à l'installation de deux bennes de collecte de déchets verts sur le terrain communal, même pour une période transitoire
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212324107-20151001-DE_011015_10

Accusé certifié exécutoire

Fait et délibéré en séance
Pour copie conforme

Réception par le préfet : 19/10/2015



Le Maire,

Alain BUJADOUX

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous Préfecture d'AUBUSSON le..... et publication ou notification du.....

